

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

**Avis de demande de demande de renseignements et de prix
(ADRP)**

Nom de l'Autorité contractante : Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A)

Référence SIGMAP de la DRP : F_DAF_124180

Avis n° : 007/2026 /SOPA S.A/PRMP/S-PRMP du 17/04/2026



**Objet : Acquisition de mobiliers de bureau pour les locaux
provisoires SOPA S.A**

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics du Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A) version 2 publié sur le portail web des marchés publics le 17 avril 2026
2. Le Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A) a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Acquisition de mobiliers de bureau pour les locaux provisoires.
3. Le *Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A)* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir de matériels de bureaux pour les locaux provisoires. Le marché est en lot unique. Les variantes ne seront pas prises en considération. Ces fournitures sont à livrer au magasin de la SOPA S.A dans un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. **Pour les anciennes entreprises**

Capacité technique :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels de bureaux ou commerce général, justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir exécuté avec entière satisfaction, au cours des trois (03) années 2023, 2024, 2025 et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires, de montant cumulé hors taxes de **quarante un millions deux cent quarante-deux mille cinq cent soixante-cinq (41 242 565) FCFA**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception accompagnés des copies simples des contrats correspondants, notamment la page de garde, la page de signature et la page portant le montant du marché, signés par les Directeurs Généraux ou leurs représentants, issus de l'administration publique, de sociétés ou offices d'État ou à participation mixte, de

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

représentations diplomatiques, d'organisations internationales établies au Bénin ou de toute autre personne morale de droit privé ;

- Disposer d'un personnel tel que décrit au point 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer des moyens matériels tels que décrit au point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Fournir les états financiers certifiés des années (2025, 2024 et 2023) attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés ou présentés par un expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant mention DGI doivent être en originale ou en copie légalisée ;
 - Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **cinquante-huit millions neuf cent dix-sept mille neuf cent cinquante (58 917 950) F CFA**, justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2 ;
 - Disposer d'avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédit à hauteur **dix-sept millions six cent soixante-quinze trois cent quatre-vingt-quinze (17 675 385) FCFA** prouvé par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin.
- b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

Capacité technique :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de mobiliers de bureau ou du commerce général, justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel tel que décrit au point 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer des moyens matériels tels que décrit au point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copie légalisée ;
- Disposer d'une assurance des risques professionnels faisant ressortir la référence SIGMAP et l'objet du marché pour la couverture des risques à hauteur de **cinquante-huit millions neuf cent dix-sept mille neuf cent cinquante (58 917 950) F CFA**, au moins ;

BON A LANCER
CCMP/PR

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- Disposer d'avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédit à hauteur de **dix-sept millions six cent soixante-quinze cent quatre-vingt-quinze (17 675 385) FCFA** prouvé par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin.

NB :

- **La capacité financière et l'assurance de risques professionnels sont cumulatives. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.**
- **Les expériences du personnel proposé doivent être prouvées par le curriculum vitae, les diplômes/attestations légalisées, les attestations /certificat de travail légalisées précisant les expériences ainsi que copie légalisée de la pièce d'identité/CIP valide. Le nombre d'année d'expériences requis est compté à partir de la date d'obtention du diplôme ou du certificat d'exercice prouvé dans le domaine ou à défaut la date de la signature du diplôme ;**
- **L'expérience générale sera jugée sur la base du Curriculum Vitae et l'expérience similaire sur la base des attestations de travail/certificat qui doivent préciser les expériences similaires requises ou de service fait fournis, précisant les expériences similaires ;**
- **Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagné de l'équivalence du diplôme en originale ou copie légalisée délivré par l'état béninois avant d'être acceptés conformes pour la qualification du personnel ;**
- **Le candidat fournira la liste des matériels indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification en y joignant les preuves de propriété (photocopie légalisée des factures d'achat, cartes grises) ou contrat de location ou promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation est de **quarante-cinq (45) jours calendaires.**
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix



NB : le chiffre d'affaires moyen, la capacité financière sont cumulatifs. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics*; Email : sopa.prmp@sopa.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aile droit, premier bureau en face de l'entrée, ; Téléphone : (+229) 01 98 59 88 8801 BP 2236 Cotonou** de 08h 00 à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heure locale GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 20/04/2026 de **08h 00 à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heure locale GMT+1)**. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Productions Audiovisuelles (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aile droit, premier bureau en face de l'entrée, Téléphone : (+229) 01 98 59 88 88**. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web (non applicable) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de la Direction Générale de la Société de Production Audiovisuelle (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aile droit, Téléphone : (+229) 01 98 59 88 88** au plus tard le 04.05/26 à 15h heure locale GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de Conférence de la Direction Générale de la Société de Production Audiovisuelle (SOPA S.A), Fidjrossè, Route des pêches, en quittant le**

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

carrefour Fidjrossè vers Togbin, immeuble Gozem à droite, troisième étage, aille droit,
Téléphone : (+229) 01 98 59 88 88 Cotonou le 04/05/2016 à 15h30
(heures locale CMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt (589 180) FCFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans le formulaire de la DRP. Cette lettre doit être accompagnée de l'attestation d'identification de statut de MPME en cours de validité délivré par l'ADPME. La non présentation sous cette forme est éliminatoire.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le 17 avril 2016

La Personne responsable des marchés publics.

Sènadé Martine KAKPO ADOUKONOU

